

Roland Meynet

## Composition et genre littéraire de la première section de l'Épître aux Galates

Selon le dernier document de la Commission biblique pontificale, la première des «nouvelles méthodes d'analyse littéraire» est «l'analyse rhétorique<sup>1</sup>». Cette appellation recouvre cependant «trois approches différentes. La première se base sur la rhétorique classique gréco-latine; la deuxième est attentive aux procédés sémitiques de composition; la troisième s'inspire des recherches modernes qu'on appelle "nouvelle rhétorique<sup>2</sup>"».

La première de ces approches est particulièrement florissante aux États-Unis, où elle a pris le nom de *Rhetorical Criticism*<sup>3</sup>. Le travail de Hans Dieter Betz sur la lettre aux Galates<sup>4</sup> représente certainement l'une des applications les plus significatives de cette orientation. Les options de Betz ont été largement critiquées<sup>5</sup> — ce qui prouve l'intérêt que sa démarche a suscité [52] — mais toujours dans le cadre qu'il avait tracé, celui de la rhétorique et de l'épistolographie *gréco-latines*. La discussion porte aussi bien sur le genre littéraire que sur la composition, ou le plan, de l'épître.

La thèse qui est avancée ici est que la lettre aux Galates ressortit sans doute davantage à la rhétorique biblique qu'à la rhétorique gréco-latine, aussi bien en ce qui touche sa composition que son genre littéraire<sup>6</sup>.

Pour la question du genre, plutôt que d'en rechercher l'origine dans le *discours apologétique* et dans le *discours judiciaire* tel que le pratiquaient les rhéteurs classiques devant le juge, il semble plus approprié de se tourner vers le genre littéraire biblique du *rib* (litige, dispute), et en particulier dans le discours d'accusation de la controverse bilatérale<sup>7</sup>. En effet, alors que le discours judiciaire a pour but de faire condamner l'adversaire par le juge, dans

<sup>1</sup> *L'Interprétation de la Bible dans l'Église*, Rome, 1993, 35-37.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 35.

<sup>3</sup> Depuis le fameux article de J. MUILENBURG, «Form Criticism and beyond», *JBL* 88, 1969, 1-18; voir en particulier G. A. KENNEDY, *New Testament Interpretation through Rhetorical Criticism*, Chapel Hill – Londres, 1984.

<sup>4</sup> «The Literary Composition and Function of Paul's Letter to the Galatians», *NTS* 21, 1975, 353-379; *Galatians: A Commentary on Paul's Letter to the Churches in Galatia*, Philadelphie, 1979, 1984<sup>2</sup>.

<sup>5</sup> Pour une revue des réactions à Betz, voir A. PITTA, *Disposizione e messaggio della lettera ai Galati. Analisi retorico-letteraria* (AnBib) Rome, 1992, 33-38; sur les prédécesseurs de Betz, spécialement Mélanchthon, voir C. J. CLASSEN, «St. Paul's Epistles and Ancient Greek and Roman Rhetoric», *Rhetorica* 10, 1992, 319-344.

<sup>6</sup> Voir R. MEYNET, «Quelle rhétorique dans l'épître aux Galates? Le cas de Ga 4, 12-20», *Rhetorica* 12, 1994, 427-450.

<sup>7</sup> Voir P. BOVATI, *Ristabilire la giustizia, Procedure, vocabolario, orientamenti* (AnBib), Rome, 1986, spécialement p. 21-26.

la controverse bilatérale «le désir de l'accusation n'est pas de vaincre l'autre mais de le *convaincre*<sup>8</sup>»; «ce qui est véritablement recherché n'est pas la punition, mais le juste rapport avec l'autre; ce qu'on veut obtenir c'est que l'accusé change de conduite et vive dans une juste relation, non pas qu'il soit éliminé, au nom d'un principe abstrait de justice rétributive. Accuser signifie alors vouloir que l'autre sorte de sa situation injuste grâce à un acte de vérité et de justice<sup>9</sup>». Telle est bien l'attitude de Paul vis-à-vis de ses correspondants : son but n'est pas de les condamner mais de les ramener à la vérité, de les enfanter à nouveau dans la douleur (4,19). Cela change tout, par rapport au discours judiciaire.

Dans la première section (1,6–2,21), souvent appelée «autobiographique», Betz reconnaît la *narratio* des discours judiciaires où sont rapportés les faits sur lesquels porte le conflit. Tel n'est pas le cas dans la lettre aux Galates. Il est vrai que, à partir de 1,11, Paul raconte des événements passés, mais cette narration ne porte pas sur l'objet de la contestation, à savoir sur le fait que les Galates veulent «judaïser» en pratiquant la circoncision et en se soumettant aux autres rites juifs : tout cela, le lecteur ne l'apprendra que bien longtemps après la prétendue *narratio* (4,9-10; 5,2-11; 6,11-18). Ce que Paul raconte, c'est sa vocation (1,11-17) et la reconnaissance de cette vocation par les Apôtres (2,1-10). Le genre littéraire le plus pertinent pour une véritable intelligence de la première section, n'est donc pas la *narratio* du discours judiciaire gréco-romain, mais *le récit de vocation et de mission*, tel qu'on le trouve dans l'Ancien Testament, en particulier chez les prophètes. Si Amos fait le récit de sa vocation :

Je ne suis ni prophète ni fils de prophète, moi  
 mais je suis bouvier et cultivateur de sycomores.  
 Le Seigneur m'a pris de derrière le bétail,  
 le Seigneur m'a dit : Va, prophétise à mon peuple Israël (Am 7,14-15)

c'est parce que sa mission est remise en cause par Amasias, le prêtre de Béthel (Am 7,12-13; voir aussi Jr 26,12-15). Si dans sa lettre Paul fait le récit de sa vocation — comme devant les Juifs de Jérusalem (Ac 22), puis devant le roi Agrippa (Ac 26) —, c'est qu'il voit son apostolat contesté radicalement. Il lui faut donc, comme les prophètes et dans des termes semblables<sup>10</sup>, réaffirmer l'origine de sa prédication qui ne doit rien aux hommes mais qui trouve sa source dans une *révélation* divine (Ga 1,12.15-16)<sup>11</sup>.

En ce qui concerne la composition de la première section de Ga (1,6–2,21), le récit de la vocation et de la mission de Paul forme une longue séquence

<sup>8</sup> *Ibid.*, 69.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 76-77.

<sup>10</sup> En Ga 1, 15-16, Paul reprend les expressions de Jr 1, 5 qui appartient à un récit typique de vocation (voir aussi Is 42, 1 s; 49, 1-9).

<sup>11</sup> Même le voyage à Jérusalem où les Apôtres reconnurent sa vocation et sa mission (2, 1-10) fut décidé «à la suite d'une révélation» (2, 2).

(1,11–2,10) qui occupe le centre de la section. Elle est composée de trois passages (1,11-17 ; 1,18-24 ; 2,1-10).

Le premier passage (1,11-17) comprend trois parties<sup>12</sup>. La première et la dernière (11-12 et 15-17) se répondent en chiasme : aux extrémités, «je ne consultai pas la chair et le sang» (16) rappelle l'Évangile qui «n'est pas selon un homme» (11); aux négations des morceaux extrêmes s'opposent les affirmations des deux autres morceaux (12 et 15-16b) où à la «révélation de Jésus Christ» (12) correspond «révéler son Fils» (16a)<sup>13</sup>. À noter aussi d'autres rapports entre les deux parties : le même verbe «annoncer» (litt. «évangéliser») est utilisé en 11a et en 16b, ce qui suggère une relation d'équivalence entre les objets de l'annonce, «l'Évangile» dans le premier cas, le «Fils» de Dieu («Lui») dans le deuxième cas, de même qu'une relation entre les destinataires de l'annonce, les «frères» Galates au début (11), «les Nations» en 16. Dans la partie centrale (13-14), l'opposition entre «l'Église de Dieu» et «les traditions des pères» reprend celle que les deux autres parties font entre la transmission humaine et la révélation divine, mais en les renversant. Par ailleurs, «ma race» (14b) s'oppose non seulement à «l'Église de Dieu» (13b), mais aussi aux «Nations» (16b) dont font partie les «frères» Galates auxquels l'apôtre s'adresse (11a).

---

– <sup>11</sup> Je vous fais-savoir, frères, L'ÉVANGILE qui a été ANNONCÉ par moi qu'il n'est pas selon *un homme* ;

+ <sup>12</sup> d'ailleurs, moi, ce n'est pas d'*un homme* que je l'ai reçu ou que j'en ai été instruit, mais par une RÉVÉLATION de JÉSUS CHRIST.

<sup>13</sup> Car vous avez entendu parler de ma conduite jadis dans *le judaïsme* : à outrance je persécutais L'ÉGLISE DE DIEU et je cherchais à la ruiner.

<sup>14</sup> Et je progressais dans *le judaïsme* plus que beaucoup des contemporains de ma race, étant beaucoup plus zélé pour *les traditions de mes pères*.

+ <sup>15</sup> Mais quand il plut à Celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce <sup>16</sup> de RÉVÉLER SON FILS en moi afin que je L'ANNONCE chez les Nations,

– aussitôt, je *ne* consultai pas *la chair et le sang* <sup>17</sup> et je *ne* montai pas à Jérusalem vers *ceux qui furent apôtres avant moi*, mais je partis en Arabie et de nouveau je retournai à Damas.

---

<sup>12</sup> Il n'est évidemment pas possible, dans les limites imposées à cet article, de justifier de manière précise la composition de chacune des parties; cela vaut aussi pour les autres passages de la section présentés plus loin.

<sup>13</sup> L'auteur de la révélation est Dieu en 15-16, alors qu'il semble bien que ce soit Jésus Christ dans la première partie (12).

Alors que le premier passage rapporte la vocation de Paul, le dernier (2,1-10) raconte comment cette vocation fut reconnue par les Apôtres<sup>14</sup>.

<sup>1</sup> Ensuite, après quatorze ans, de nouveau je montai à *Jérusalem*,  
avec BARNABÉ, accompagné aussi par *Tite*;

. <sup>2</sup> je montai à la suite d'une révélation.

Je leur exposai **L'ÉVANGILE** que je proclame chez *les Nations*  
mais en privé aux **notables** pour éviter de courir ou d'avoir couru en vain.

<sup>3</sup> Or pas même Tite mon compagnon, qui était *Grec*,  
ne fut contraint de se faire *circoncire*.

<sup>4</sup> (C'était) à cause des faux-frères infiltrés qui s'étaient introduits,  
pour espionner notre liberté que nous avons dans le Christ Jésus,  
. afin de nous réduire en esclavage,

<sup>5</sup> auxquels pas même une heure nous acceptâmes de nous soumettre,  
afin que la vérité de **L'ÉVANGILE** demeure pour *vous*.

<sup>6</sup> Mais de la part de ceux qui étaient comme des **notables**  
(ce qu'alors ils pouvaient être peu m'importe,  
Dieu ne regarde pas la personne de l'homme),  
à moi les **notables** n'imposèrent *rien*.

<sup>7</sup> Mais voyant au contraire  
- que m'avait été confié **L'ÉVANGILE** *du Prépuce*  
. comme à Pierre *de la Circoncision*

. <sup>8</sup> car Celui qui œuvra pour Pierre pour l'apostolat *de la Circoncision*  
- a œuvré pour moi aussi pour *les Nations*,

. <sup>9</sup> et connaissant la grâce qui m'avait été donnée,

Jacques, Képhas et Jean, les **notables** qui sont les colonnes,  
me donnèrent la droite ainsi qu'à BARNABÉ en signe de communion :

- nous devons être nous pour *les Nations*  
. eux pour *la Circoncision*.

<sup>10</sup> *Seulement* des pauvres nous devons nous souvenir.  
Et cela j'ai eu à cœur de le faire.

La seconde partie (6-10) énonce la position que prirent les notables par rapport à la mission et à «l'Évangile» de Paul (1-2) et par rapport aux difficultés et aux discussions qu'ils avaient soulevées dans la communauté de Jérusalem (4-5), telles qu'elles ressortent de la première partie. Il est vrai

<sup>14</sup> Les Apôtres ne sont pas la source de la parole de Paul, mais leur «reconnaissance» est une confirmation (selon le thème classique des deux témoins); sur ce point, voir Jr 26, 18-20 (Jérémie confirmé par Michée et par Uriyyahu) et aussi Jr 28,8-9 (le discours de Jérémie est en consonance avec celui des autres prophètes).

qu'une première décision, négative celle-là, avait déjà été prise, au cœur de la première partie (3), celle de ne pas obliger Tite à se faire circoncire. Selon la «troisième loi» de Lund<sup>15</sup>, le centre de la première partie correspond à l'extrémité finale de la seconde partie. En effet, à la décision négative du verset 3 répond la décision positive du verset 10 : les ethnico-chrétiens ne seront pas soumis aux prescriptions de la loi mosaïque, pas même à la circoncision, mais devront «seulement» «se souvenir des pauvres», c'est-à-dire assister de leurs biens les besogneux des communautés de Jérusalem : ce sera donc le lien de la charité qui les unira à leurs frères judéo-chrétiens.

Un troisième passage assure la transition entre les deux autres passages de la séquence (1,18-24) :

- 
- <sup>18</sup> ENSUITE, après trois ans,      *JE MONTAI* à Jérusalem  
 : pour **faire-connaissance-avec**      Képhas  
 : et je restai près de lui              quinze jours ;  
     = <sup>19</sup> je ne *vis*                          aucun autre des apôtres  
     = mais *uniquement*                Jacques le frère du Seigneur.

<sup>20</sup> Ce que je vous écris, voici devant Dieu que je ne mens pas !

- <sup>21</sup> ENSUITE,                                      *J'ALLAI* dans les régions de Syrie et de Cilicie.  
 : <sup>22</sup> J'étais du reste **inconnu** de visage  
 : des Églises de Judée qui sont dans le Christ ;  
     = <sup>23</sup> elles avaient *seulement entendu* que  
             « celui qui nous PERSÉCUTAIT *jadis*,  
             maintenant annonce la foi  
             que *jadis* il CHERCHAIT À RUINER »  
     = <sup>24</sup> et à mon sujet elles glorifiaient Dieu.
- 

La première partie (18-19) annonce le troisième passage qui commence de la même manière : « Ensuite, après quatorze ans, de nouveau je montai à Jérusalem » (2,1). La dernière partie (21-24) commence par la mention d'un déplacement vers des régions païennes, comme à la fin du premier passage : « je partis en Arabie et de nouveau je retournai à Damas » (1,17). Ainsi, les deux parties extrêmes de ce passage croisent avec les deux autres passages. Par ailleurs, la première partie insiste, comme le passage précédent, sur le fait que la vocation de Paul ne doit rien aux Apôtres (il n'est resté que deux semaines avec Pierre et n'a vu aucun autre apôtre), tandis que la dernière

---

<sup>15</sup> N. W. LUND, *Chiasmus in the New Testament*, Chapel Hill, 1942, 41 (trad. française dans : R. MEYNET, *L'Analyse rhétorique*, Paris, 1989, 147).

partie (surtout 24) anticipe le troisième passage où la mission de Paul est reconnue par les Apôtres.

La deuxième partie (20), très brève, occupe non seulement le centre du passage, mais, par le fait même, le centre de toute la séquence. De par sa position, cette courte déclaration acquiert donc un relief tout à fait particulier. Paul, qui rappelle l'origine divine de sa mission, fait appel — en plein cœur de son discours — à la seule autorité à laquelle puisse se référer sa parole, « Dieu ». Cette déclaration n'a pas la forme du serment ni de l'appel à témoin, mais elle en remplit en quelque sorte la fonction.

Restent deux autres séquences (1,6-10 et 2,11-21). Dans la première, Betz voit l'*exordium* du discours judiciaire<sup>16</sup>, où Paul expose la cause, les faits qui ont occasionné la lettre. Dans la deuxième partie de la dernière séquence (2,15-21) il voit la *propositio* qui, dans les discours judiciaires, devait énoncer la thèse en assurant la transition entre la *narratio* et la *probatio*. Une étude de la composition selon les lois de la rhétorique biblique montre que les séquences extrêmes de la section se répondent : dans la première (1,6-10), Paul reproche aux Galates leur infidélité à l'Évangile, dans la dernière (2,11-21) il raconte comment il reprocha à Képhas son infidélité à l'Évangile.

En outre la première séquence (1,6-10) est parallèle au premier passage de la séquence centrale (1,11-17).

– Les deux unités commencent par un verbe à la première personne du singulier, « Je m'étonne » (6) et « Je fais-savoir » (11). « Je m'étonne » laisse entendre que, dans la première séquence, Paul s'insurgera contre la conduite de ses destinataires, tandis que « je vous fais savoir », au début de la seconde séquence, introduit ce qu'il veut leur communiquer. Ainsi la première séquence présente la face négative du message de Paul et le premier passage de la seconde sa face positive. Le changement de ton entre les deux unités est marqué par l'utilisation, au début de la deuxième séquence, du vocatif « frères » (11a), alors que la première séquence commençait fort sèchement, sans aucune apostrophe. Dans les deux cas, ce qui est en cause, c'est « l'Évangile » : d'une part « un Évangile différent » auquel se sont attachés les Galates (1,6), de l'autre « l'Évangile » véritable annoncé par Paul (1,11).

– Au début des parties extrêmes (6 et 15), les Galates sont mis sur le même plan que Paul, puisque aussi bien les uns que l'autre ont été « appelés » par Dieu (« Celui ») « dans » ou « par la grâce ».

– La dernière partie de la première séquence (10) et la première partie du passage suivant (11-12) sont les seules où apparaisse le mot « homme(s) », trois fois au pluriel en 10, deux fois au singulier en 11-12. Dans les deux cas, « homme(s) » est opposé à « Dieu » ou à « Jésus Christ ».

– Dans les parties centrales (8-9 et 13-14), une condamnation est portée, autrefois de la part du Juif Paul qui cherchait à ruiner l'Église de Dieu (13), aujourd'hui d'un autre Paul qui appelle la malédiction divine sur tous ceux qui voudraient changer l'Évangile (8d.9e) : la suite de la lettre montrera que ce

<sup>16</sup> Plus exactement dans 1, 6-11 (« Composition », 359-362 ; *Galatiens*, 44-56).

bouleversement tend à un retour au judaïsme. Cela est déjà suggéré par la correspondance entre les deux occurrences de «annoncer-un-évangile (contraire à)» et les deux occurrences de «dans le judaïsme». Deux traditions sont ainsi mises en opposition, celle des pères (*paradosis*) à laquelle Paul était autrefois attaché, celle de l'Évangile que les Galates ont reçue (*paralambanō*) de Dieu.

(Ga 1,6-10)

<sup>6</sup> *JE M'ÉTONNE* qu'aussi rapidement vous désertiez ***Celui qui vous a appelés dans la grâce du Christ*** vers un évangile différent.  
<sup>7</sup> Non qu'il y en ait un autre, mais il en est certains qui vous troublent et veulent bouleverser L'ÉVANGILE du Christ.

(Ga 1,11-17)

<sup>11</sup> *JE VOUS FAIS-SAVOIR*, frères : L'ÉVANGILE qui a été annoncé par moi n'est pas selon un *HOMME*.  
<sup>12</sup> D'ailleurs, moi, ce n'est pas d'un *HOMME* que JE L'AI REÇU ou que j'en ai été instruit, mais par une révélation de **JÉSUS CHRIST**.

<sup>8</sup> Même si nous-même ou un ange du ciel vous ANNONÇAIT UN ÉVANGILE contraire à ce que nous vous avons annoncé, *qu'il soit anathème !*  
<sup>9</sup> Comme nous vous l'avons déjà-dit, à présent encore je le redis : si quelqu'un VOUS ANNONCE UN ÉVANGILE contraire à ce que VOUS AVEZ REÇU, *qu'il soit anathème !*

<sup>13</sup> Car vous avez entendu parler de ma conduite jadis *DANS LE JUDAÏSME* : à outrage je persécutais l'Église de Dieu et je cherchais à la ruiner.  
<sup>14</sup> Et je progressais *DANS LE JUDAÏSME* plus que beaucoup des contemporains de ma race, étant beaucoup plus zélé pour LES TRADITIONS de mes pères.

<sup>10</sup> À présent donc ce sont des *HOMMES* que je veux persuader, ou bien serait-ce **DIEU** ?  
 Ou alors je cherche à plaire à des *HOMMES* ?  
 Si c'était encore à des *HOMMES* que je voulais plaire, du **CHRIST** je ne serais plus le serviteur.

<sup>15</sup> Mais quand il plut à ***Celui*** qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère et ***qui m'a appelé par sa grâce***  
<sup>16</sup> de révéler son Fils en moi afin que je l'annonce chez les Nations, aussitôt, je ne consultai pas la chair et le sang <sup>17</sup> et je ne montai pas à Jérusalem vers ceux qui furent apôtres avant moi, mais je partis en Arabie et de nouveau je retournai à Damas.

## Ga 2,1-10

<sup>1</sup> Ensuite, après quatorze ans, de nouveau JE MONTAI À JÉRUSALEM, avec BARNABÉ, en prenant aussi avec moi TITE ; <sup>2</sup> je montai à la suite d'une révélation. Je leur exposai l'Évangile que je proclame chez les Nations mais en privé aux notables pour éviter de courir ou d'avoir couru en vain.

-----  
<sup>3</sup> Or PAS MÊME TITE mon compagnon, qui était Grec, ne FUT CONTRAINT d'être *circis*.  
 -----

<sup>4</sup> Cela à cause des faux frères infiltrés qui s'étaient introduits pour espionner notre liberté que nous avons dans LE CHRIST JÉSUS, afin de nous réduire en esclavage, <sup>5</sup> auxquels pas même une heure nous acceptâmes de nous soumettre, afin que la vérité de l'Évangile demeure pour vous.

## Ga 2,11-21

<sup>11</sup> Quand KÉPHAS VINT À ANTIOCHE, je lui résistai en face car il était blâmable : <sup>12</sup> Car avant que ne viennent certains d'après de JACQUES il mangeait avec les Nations ; mais quand ils vinrent, il se déroba et se tint à l'écart, craignant ceux de la *Circision*.

-----  
<sup>13</sup> Et le suivirent dans l'hypocrisie le reste des *Juifs*, de sorte que MÊME BARNABÉ FUT ENTRAÎNÉ par leur hypocrisie.  
 -----

<sup>14</sup> Mais quand je vis qu'il ne marchait pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Képhas devant tous : « Si toi qui es *Juif*, tu vis comme les Nations et non comme les *Juifs*, comment veux-tu CONTRAINDRE les Nations à *judaiser* ?

<sup>6</sup> Mais de la part de ceux qui étaient considérés comme des notables, — ce qu'alors ils pouvaient être peu m'importe, Dieu ne regarde pas la face de l'homme — à moi les notables n'imposèrent rien.

<sup>7</sup> Mais voyant au contraire que m'avait été confié l'Évangile du Prépuce comme à Pierre de la *Circision* <sup>8</sup> car Celui qui a œuvré en faveur de Pierre pour l'apostolat de la *Circision* a œuvré en ma faveur aussi pour les Nations,

<sup>9</sup> et connaissant la grâce qui m'avait été donnée,

JACQUES, KÉPHAS et Jean, les notables qui sont les colonnes, me donnèrent la droite ainsi qu'à BARNABÉ en signe de communion : nous devions être nous pour les Nations, eux pour la *Circision*.

<sup>10</sup> Seulement des pauvres nous devions nous souvenir. Et cela j'ai eu à cœur de le faire.

<sup>15</sup> Nous, nous sommes *Juifs* de naissance et non pas de ces pécheurs des Nations. Mais sachant que <sup>16</sup> n'est justifié aucun homme par les œuvres de la Loi sinon par la Foi en Jésus Christ, nous aussi dans LE CHRIST JÉSUS nous avons cru afin d'être justifiés par la Foi en Christ et non par les œuvres de la Loi, car par les œuvres de la Loi "n'est justifiée aucune chair". <sup>17</sup> Si, cherchant à être justifiés dans le Christ, nous aussi sommes trouvés pécheurs, alors le Christ est serviteur du péché. Certes pas !

<sup>18</sup> Car si je rebâtis ce que j'ai abattu, je me démontre moi-même transgresseur.

<sup>19</sup> Moi en effet, par la Loi, à la Loi j'ai été mis à mort ; afin de vivre pour Dieu, avec le Christ je suis crucifié. <sup>20</sup> Je vis non plus moi, mais vit en moi le Christ. Ce que maintenant je vis dans la chair, je le vis dans la Foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est donné lui-même pour moi. <sup>21</sup> Je ne rejette pas la grâce de Dieu ; car si c'était par la Loi que venait la justification, alors le Christ serait mort pour rien. »

La dernière séquence (2,11-21) — de la taille d'un passage — est parallèle au dernier passage de la séquence centrale (2,1-10).



*Rapports entre les premières parties (1-5 et 11-14).*

- Paul «monte à Jérusalem» (1), «Képhas vient à Antioche» (11); Paul est accompagné du Juif «Barnabé» et du Grec «Tite» (1), Képhas est rejoint par des Juifs «d'auprès de Jacques» (12).
- Les centres se répondent : d'un côté (3) «pas même Tite» le Grec n'est «contraint» de se faire circoncire, de l'autre (13) «même Barnabé» le Juif est «entraîné» à se séparer des ethnico-chrétiens.—Dans les dernières sous-parties revient l'expression «la vérité de l'Évangile» (5c et 14b); ce sont les deux seules occurrences de ce syntagme dans toute l'épître.
- En outre, le couple «Juifs»–«Nations» (ou «Circoncision») qui se trouve aux extrémités de la première partie de la troisième séquence (2,14 et 12) se retrouve au centre de la première partie du passage correspondant (2,3 : «Grec»–«circoncire»). Le verbe «contraindre» est repris au centre de la première partie (2,3) et à la fin de la partie symétrique (2,14).

*Rapports entre les deuxièmes parties (6-10 et 15-21).*

- «Homme» est repris aux débuts (6d et 16a); ce sont les seuls emplois de ce mot dans les deux passages.
- «Grâce» est repris au centre de la première des deux parties (9) et à la fin de l'autre (21).
- L'opposition entre «Prépuce»–«Nations» et «Circoncision» (7-9) est reprise par l'opposition entre «Juifs» et «Nations» en 15.
- Au couple des verbes «avait été confié» (*pisteuō*) et «a œuvré» (*energeō*) de 7-8 correspond le couple «foi» (*pistis*)–«œuvres» (*erga*) de 16; à noter que d'un côté c'est Dieu qui agit (en 7-8, il est le sujet de «œuvrer»; «avait été confié» est un passif divin), tandis que de l'autre (16) le sujet de la «foi» et des «œuvres» est l'homme.
- De manière plus globale, alors qu'en 6-10 aucun précepte de la Loi n'est imposé aux ethnico-chrétiens (sauf de «se souvenir des pauvres» en 10)<sup>17</sup>, dans la partie symétrique (15-21) Paul explique que la Loi ne sert de rien pour les Juifs qui ont cru en Christ. Ce rapport est marqué par les négations de 6e et 16a.g.

*Autres rapports entre les deux unités.*

- Les noms de «Jacques», «Képhas» et «Barnabé» reviennent dans la seconde partie du premier passage (9) et dans la première partie de l'autre (11.12.13); le couple «les Nations» (ou «le Prépuce») – «la Circoncision», en tant qu'indiquant les deux groupes qui composent l'Église du Christ, revient trois fois dans la seconde partie du premier passage (7-9) et reparaît comme tel dans la première partie de l'autre (12 et 14).
- De manière complémentaire, la fin de la première partie du premier passage (4-5) semble renvoyer à la dernière partie de l'autre (15-21). Le nom du «Christ» qui est cité huit fois en 15-21 — dont deux fois accolé à celui de

<sup>17</sup> Noter que le dernier mot de la deuxième séquence (1,11–2,10), «faire» (2,10), appartient au champ sémantique des «œuvres».

«Jésus» — ne revient qu'une seule fois ailleurs dans les deux passages, à la fin de la première partie du premier passage : «le Christ Jésus» (4c).

On sait que la deuxième partie de la dernière séquence (2,15-21) a posé problème : conclut-elle la première section ou inaugure-t-elle la deuxième ? Fait-elle partie intégrante du discours à Pierre commencé au verset 14, ou est-elle adressée aux Galates ? Cette dernière alternative est en réalité le type même du faux problème : le fait que ces versets fassent partie intégrante du discours *passé* adressé à Pierre ne les empêche absolument pas, bien au contraire, d'être en même temps adressés *maintenant* aux correspondants de Paul. C'est aux Galates que Paul raconte l'incident d'Antioche, non pas pour le plaisir de raconter mais pour leur faire comprendre ce qu'il entend leur dire. Cela est confirmé par le fait que cette dernière séquence qui d'une part est l'antithèse de l'accord de Jérusalem (2,1-10) est aussi le pendant de la première séquence de la section (1,6-10) : l'apôtre reproche maintenant aux Galates de se laisser entraîner par les judaïsants comme il l'avait autrefois reproché à Képhas. Ce qui pour lui est une manière de dire à ses correspondants que leur problème n'est pas nouveau et qu'il avait déjà été réglé par le passé, et qui plus est, avec les plus hautes autorités.

Dans la séquence finale de la section (2,11-21) Betz voit la *propositio* des discours classiques<sup>18</sup> où sont avancées les quatre thèses que la seconde partie du discours (3,1-4,31), ou *probatio*, développera. Pour A. Pitta au contraire, la *propositio* principale se trouve au début de la première séquence (1,11-12)<sup>19</sup>, relayée par la *subpropositio* de 3,6-7 et celle de 5,16<sup>20</sup>. Pour lui, «l'identification de la "propositio" constitue un point nodal : cela signifie identifier la perspective portante de la communication rhétorique<sup>21</sup>». Il en arrive à la conclusion que la lettre aux Galates est épideictique ou démonstrative, plutôt que judiciaire ou délibérative<sup>22</sup> ; et à l'intérieur du genre épideictique elle est définie comme un «blâme<sup>23</sup>». Nous voilà bien loin de la perspective envisagée au début de cet article : l'appartenance de la lettre aux Galates au genre littéraire vétero-testamentaire du *riḇ*, dont le but est la restauration de l'unité, de la communion (*koinōnia*).

Il est certes tout à fait capital d'identifier la «thèse» principale d'un écrit. Encore faut-il utiliser l'instrument adéquat à l'objet étudié. Selon les lois de la rhétorique hébraïque — selon lesquelles ont été rédigés même les écrits du Nouveau Testament —, s'il est une *propositio* à identifier, c'est au centre de la

<sup>18</sup> *Galatians*, 113-127.

<sup>19</sup> *Disposizione*, 89-90 (voir aussi 57-58 ; 78 ; 149 ; 156).

<sup>20</sup> *Ibid.*, 108-109 ; 141-142.

<sup>21</sup> *Ibid.*, 78 ; « nous pensons que la reconnaissance des *propositiones* représente la *conditio sine qua non* pour identifier la dynamique argumentative et le message de la Lettre aux Galates » (149).

<sup>22</sup> *Ibid.*, 155

<sup>23</sup> *Disposizione*, 161.

lettre qu'on la trouvera<sup>24</sup>. Sans pouvoir ici le démontrer<sup>25</sup>, le cœur de la section centrale (Ga 3,1–5,1), et donc de toute l'épître aux Galates se trouve en 3,26-29 :

---

+ <sup>26</sup> <i>TOUS EN EFFET</i> : par la Foi	dans	<b>FILS DE DIEU</b> <b>le Christ Jésus ;</b>	<i>VOUS ÊTES</i>
+ <sup>27</sup> car <i>vous-tous-qui</i> :	dans	<b>le Christ</b> <b>le Christ</b>	avez été baptisés, vous avez revêtu.

<sup>28</sup> Il n'y a pas de JUIF	ni de <i>GREC</i> ,
il n'y a pas d' <i>ESCLAVE</i>	ni de <i>LIBRE</i> ,
il n'y a pas d' <i>HOMME</i>	et de <i>FEMME</i> .

+ <i>TOUS EN EFFET</i> :	dans	<b>UN-SEUL</b> <b>le Christ Jésus ;</b>	<i>VOUS ÊTES</i>
+ <sup>29</sup> et si <i>vous</i> : alors <b>D'ABRAHAM</b> : selon la promesse	du	<b>Christ</b> <b>LA SEMENCE</b> <b>HÉRITIERS.</b>	(vous êtes) vous êtes

---

Cette courte séquence est adressée à tous ceux qui ont été baptisés dans le Christ (27), c'est-à-dire non seulement les Galates ethnico-chrétiens, mais aussi les judéo-chrétiens qui les troublent. C'est en effet le seul endroit où Paul s'adresse à ses correspondants de cette manière : « Tous en effet [...] vous êtes » (26a et 28d).

La « thèse » de toute la lettre, qui se trouve au centre de la séquence centrale (28abc), renverse la triple bénédiction que les Juifs doivent prononcer chaque jour : « Béni sois-tu [...] qui ne m'as pas fait *goy* ; [...] qui ne m'as pas fait esclave ; [...] qui ne m'as pas fait femme<sup>26</sup> ». Tel est, semble-t-il, l'arrière-fond le plus pertinent pour mieux comprendre la lettre aux Galates.

<sup>24</sup> Le livre d'Amos aussi est organisé autour de la séquence centrale de la deuxième section (5, 1-17) ; voir P. BOVATI et R. MEYNET, *Le Livre du prophète Amos* (« Rhétorique biblique »), Paris, 1994.

<sup>25</sup> Pour un premier aperçu de la composition de la deuxième section de l'épître aux Galates selon les lois de la rhétorique biblique, voir R. MEYNET, « Quelle rhétorique dans l'épître aux Galates ? Le cas de Ga 4, 12-20 », *Rhetorica* 12, 1994, 427-450.

<sup>26</sup> La première attestation de cette triple bénédiction remonte à Judah ben Ilai (vers 150 de notre ère) ; voir *Tosephta Berakot*, 7,18 (éd. Zuckerman). Je remercie vivement R. Neudecker pour m'avoir aidé à retracer l'origine de cette bénédiction ; ma gratitude aussi pour P. Bovati et U. Vanni qui ont bien voulu lire d'un œil critique une première version de ces pages.

Première publication : « Composition et genre littéraire de la première section de l'Épître aux Galates », in J. SCHLOSSER, ed., *Paul de Tarse. Congrès de l'ACFEB (Strasbourg, 1995)*, LeDiv 165, Les Éditions du Cerf, Paris 1996, 51-64.

Cet article est reproduit ici pour restituer la présentation originale des planches (non respectée dans la publication imprimée).

© Les Éditions du Cerf, pour la première édition

© *Studia Rhetorica Biblica et Semitica*, pour la présente édition

[01.02.2002]